

Ennezat – Stèle en réemploi dans le
mur d'une fontaine publique
« Ceci est la stèle
Funéraire de Rabbi... »
Inscriptions hébraïques et juives en
France médiévale – Gérard Nahon



Le cimetière juif médiéval d'Ennezat (Puy de Dôme)

Par Jean-Claude Lalou

Dans le numéro 59 de l'Echo, vous avez pu lire le compte-rendu de la conférence donnée par Gérard Nahon, dans le cadre des séminaires de la Nouvelle Gallia Judaïca. Aujourd'hui, c'est Jean-Claude Lalou, consultant pour l'association Sauvegarde du Patrimoine Juif Français et Européen (SPJFE), qui fait le point sur l'évolution de ce projet muséal.

Le projet de mise en valeur du site du cimetière juif d'ENNEZAT dit "Champs des Juifs" connaît depuis le 6 octobre 2010 une évolution significative.

L'association Sauvegarde du Patrimoine Juif Français et Européen (SPJFE) a acquis auprès de leurs propriétaires environ la moitié des parcelles qui recouvrent la nécropole juive médiévale d'Ennezat (Puy de Dôme). Celle-ci avait fait l'objet en juin 2009 d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques qui interdisait toute construction sur ces parcelles. La DRAC, la Commune et le Conseil Général, qui avaient envisagé l'achat de ces terrains en juin 2009 avec les subventions déjà budgétisées ou à venir, ont accepté début octobre la nouvelle situation, lors de la réunion du Comité de pilotage du projet. L'Association a présenté un programme complet et détaillé d'aménagement et de valorisation de ce site.

L'étape suivante devrait conduire à l'acquisition des parcelles restantes ou à leur expropriation si aucun accord n'est possible avec les héritiers des propriétaires. Les discussions et procédures sont en cours. Un bail emphytéotique de 99 ans sera consenti par l'association SPJFE à la Commune d'Ennezat.

Le Maire d'Ennezat va engager les procédures de programmation et de financement des travaux d'aménagement comme un projet global et sur la base du rapport détaillé présenté par SPJFE, en sollicitant les financements de l'Etat et des collectivités locales. Un prochain comité de pilotage comprenant les représentants de l'Etat (Sous-préfet de Riom, DRAC et conservateur du Patrimoine d'Auvergne), du Conseil Général et de L'Association Consistoriale de Clermont Ferrand, se tiendra à la fin de l'année pour faire le bilan des actions menées depuis octobre 2010. Des fouilles préventives ont été réalisées en 1992 suivies par des sondages plus récents en 2001 et 2003. Daniel Parent de l'INRAP (Institut National d'Archéologie Préventive) a fait une communication

à ce sujet à l'occasion du Colloque international organisé par l'INRAP et le MAHJ (Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme) les 14 et 15 janvier 2010 sur l'Archéologie du Judaïsme en France et en Europe. Le site d'Ennezat comprendrait 700 tombes datées du Moyen Age à partir du 13ème siècle, en bon état de conservation selon les résultats des premières fouilles portant sur 200 sépultures. Gérard Nahon et Danièle Lancu-Agou ont accepté de conduire, lorsque le projet entrera dans sa phase active de restitution de la mémoire de Juifs d'Auvergne à l'époque médiévale, un comité d'historiens et de scientifiques.

La phase la plus importante après l'acquisition est d'offrir aux habitants d'Ennezat un nouvel espace public, parc de méditation et musée avec les vestiges et documents actuellement connus.

Jean-Claude Lalou

Sauvegarde du Patrimoine Juif Français et Européen (SPJFE)

Objet de l'association

Contribuer à la découverte et/ou à la restauration et/ou à la conservation des monuments, sites, synagogues, lieux d'études, cimetières, objets, patrimoines immatériels, compositions musicales, images, droits, présentant un intérêt historique et culturel pour l'histoire du judaïsme français et européen

Apporter son concours à la publication d'ouvrages, recherches, thèses de doctorat soutenues et présentant un intérêt particulier pour la connaissance des divers aspects historiques, sociologiques, linguistiques de la vie des juifs en France et en Europe et de leur passé et présent

Faire connaître par des moyens qui seront jugés adéquats, visites, expositions, publications, conférences, films, le patrimoine historique, artistique et culturel du judaïsme français et européen

Associer historiens, chercheurs, artistes, architectes et toutes personnes compétentes aux programmes de l'association. Intéresser les pouvoirs publics, les mécènes privés et les entreprises au développement, au soutien et à la diffusion de ces programmes.